Warszawa, mai 1937.
Année III. Nr. 5/Nr.20de la suite)

FEUILLE D'INFORMATION
SUR LA VIE DE LA PRESSE EN POLOGNE

Publication mensuelle de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques.

Directeur: STANISŁAW KAUZIK Secrétaire de rédaction: JAN POŻARYSKI

Adresse: Związek Wydawców, Zgoda 8 m. 4, Warszawa.



Sommaire:

Avis aux lecteurs.

M.M. Les Directeurs des bulletins et services publiés par les organisations, les bureaux et les agences de presse, et M.M.le Directeurs des publications spéciales, consacrées aux questions de la presse, et des journaux quotidiens et périodiques généraux sont priés de bien vouloir insérer gracieusement, s'ils le jugent opportun, les nouvelles ci-dessous, dans les bulletins, services de presse et journaux qu'ils dirigent. Ces nouvelles peuvent être utilisées librement même sans indications de la source et sans réserves, concernant les transformations.

Prière de nous faire parvenir pour information les numéros des publications dans lesquelles ces nouvelles auront été publiées, à l'adresse: "Feuille d'Information", Związek Wydawców, Zgoda 8, Warszawa 1.

LA PRESSE POLONAISE A L'EXPOSITION DE PARIS.

L'Asoociation Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques met la dernière main aux préparatifs en vue de l'Exposition Internationale de Paris, où un stand spécial lui sera réservé. D'une superficie de 10 m.², ce stand sera installé au deuxième étage du Pavillon de la Prese, dans le comparatiment de la presse étrangère. On y trouvera notamment trois cartes illustrant l'évolution historique de la presse polonaise, son état actuel et la structure démographique de la Pologne, en tant que grand débouché industriel et commercial.

UNE ENTENTE ENTRE LA PRESSE ET LA RADIO.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé brièvement dans le bulletin d'avril un arrangement a été signé le 19 mars dernier entre l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Periodiques et la direction de la Société "Polskie Radio". Cet accord, réalisé en conclusion de longs pourparlers, constitue une étape importante dans la voie du règlement définitif des relations entre la radiophonie et la presse.

Appréciant à sa juste valeur le rôle de la presse en tant que moyen de propagande, la "Polskie Radio" s'est engagée à contribuer pour sa part à la propagande de la lecture des journaux et l'Association des Editeurs a pris de son côté, au nom de la presse associée, l'engagement de favoriser dans la mesure de ses moyens le développement de la radiophonie. L'Association s'est offerte notamment d'agir auprès de ses membres pour empêcher la publication dans la presse de nouvelles susceptibles de gêner l'essor de la radiophonie et porter atteinte aux intérêts de la "Polskie Radio". Le radio-journal a été limité quant à sa teneur en ce sens qu'il publiera en premier lieu les nouvelles dont la diffusion est reconnue d'intérêt public, cependant que toutes les autres infomations, /et surtout les nouvelles à sensation/ ne seront données qu'à titre d'indication en renvoyant l'auditeur à la presse quotidienne. En même temps la "Polskie Radio" a renoncé, à partir du I-er avril, à la publicité radiodiffusée pour le compte d'entreprises privées et a décidé d'organiser en collaboration avec la presse, une action de propagamde intésessant l'économie nationale dans son ensemble.

DISSOLUTION DU CARTEL DU PAPIER.

Le 22 mars a été dissous le cartel des papeteries polonaises, qui existait depuis 1932 sous la forme d'un bureau de vente central dénommé "Centropapier". Grâce à une politique des prix visant une rationalisation de la production et l'élargissement des débouchés, le cartel du papier n'a pas seulement aidé cette branche de l'industrie à resister aux assauts de la crise, mais a contribué a son redressement de telle sorte que l'industrie du papier a été une des premières à ressentir les effects d'une reprise appréciable des affaires.

Actuellement l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques travaille à substituer au contrat avec le "Centropapier" qui réglait précédemment les relations entre la presse et l'industrie du papier, des contrats analogues avec les papeteries productrices de papier de presse.

LA STATISTIQUE OFFICIELLE DE LA PRESSE POUR 1935.

La statistique le la presse en Pologne publiée récemment, pour l'année 1935, fait ressortir un fort accroissement du nombre des publications périodiques. D'après l'ancienne méthode de calcul consistant

LA PRESSE POLONAISE A L'EXPOSITION DE PARIS.

L'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques a fait déjà certains préparatifs en vue de l'Exposition Internationale de Paris, où un stand spécial lui sera réservé. D'une superficie de 10 m², ce stand sera installé au deuxième étage du Pavillon de la Presse dans le compartiment de la presse étrangère. On y trouvera notamment trois parties illustrant l'évolution historique de la presse polonaise, son état actuel et la situation géographique de la Pologne, en tant que grand débouché industriel et commercial.

UNE ENTENTE ENTRE LA PRESSE ET LA RADIO.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé brièvement dans le bulletin d'avril, un arrangement a été signé le 13 mars dernier entre l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques et la direction de la Société "Polskie Radio". Cet accord, réalisé en conclusion de longs pourparlers, constitue une étape importante dans la voie du règlement définitif des relations entre la radiophonie et la presse.

Appréciant à sa juste valeur le rôle de la presse en tant que moyen de propagande, la "Polskie Radio" s'est engagée à contribuer pour sa part à la propagande de la lecture des journaux. L'Association des Editeurs a pris de son côté, au nom de la presse associée, l'engagement de favoriser dans la mesure de ses moyens le développement de la radiophonie. L'association s'est, en effet, notamment engagée à [illegible] son numéro [illegible] publication [illegible] presse la nouvelle [illegible] de la [illegible] [illegible] publication [illegible] a été [illegible] qui [illegible] ont été reconnues d'intérêt [illegible] les [illegible] les [illegible]

[illegible] qui a titre d'indication [illegible] presse quotidienne. En même temps la "Polskie Radio" a renoncé [illegible] à la publicité radiophonique [illegible] l'entreprise [illegible] a été décidé [illegible] la presse une [illegible] propagande [illegible] dans son ensemble.

DISSOLUTION DU CARTEL DU PAPIER.

Le 23 mars a été dissous le cartel des papeteries polonaises, existant depuis 1931 sous la forme d'un bureau de vente central dénommé "Centropapier". Grâce à une politique [illegible] la rationalisation de la production et l'élargissement des débouchés, le cartel du papier a non seulement [illegible] cette branche de l'industrie polonaise, mais a contribué à son redressement. [illegible] de cette branche du papier a été une des premières [illegible] les effets [illegible] appréciables [illegible] affaires.

Actuellement l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques tâchera de substituer au contrat avec le "Centropapier" qui réglait précédemment les relations entre la presse et l'industrie du papier, des contrats analogues avec les fabriques de papier [illegible] de la presse [illegible] de la presse pour 1936.

LA STATISTIQUE DE LA PRESSE POUR 1935.

La statistique de la presse polonaise publiée récemment pour l'année 1935, fait ressortir un fort accroissement du nombre des publications périodiques. D'après l'ancienne méthode de qualification

à enregistrer toutes les publications ayant fait paraître ne serait-ce qu'un seul numéro /c'est-à-dire aussi bien les publications nouvellement fondées que celles liquidées au cours de l'année/ -- le nombre total des publications périodiques était de 2854 en 1935 contre 2566 en 1934 et des chiffres presque identiques pour les deux années précédentes /2572 en 1933 et 2503 en 1932/. La nouvelle méthode indiquant le nombre effectif de l'année dernière, enregistre pour l'année 1935 - 2186 contre 1958 en 1934. Le nombre des publications nouvellement fondées demeurant stationnaire /578 contre 581/, le nombre des publications liquidées à fléchi de 843 à 759,ce qui est un signe incontestable d'amélioration.

CONGRÈS DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

Les 8 et 9 mars s'est tenu à Varsovie un congrès de la presse catholique convoqué en vue d'etablir des contacts directs et suivis entre la presse et l'épiscopat ainsi que pour approfondir le courant de la pensée et de l'action catholique en Pologne.

LE REGISTRE DES JOURNALISTES.

Le fascicule d'avril de la revue "Prasa" publie la troisième liste des journalistes inscrits au registre des journalistes, tenu par la comission consultative de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques et de l'Association des Journalistes de la République de Pologne /nous en avons rendu compte dans le fascicule précédent/.

L'INSIGNE DE JOURNALISTE.

L'Association des Journalistes de la République de Pologne a obtenu l'approbation par les autorités d'un insigne auquel auront droit les membres de cette association et qui, déjà dans un avenir prochain, sera distribué aux intéressés. Cet insigne, de forme circulaire, comprend l'éffigie d'une plume d'oie accompagnée du titre de l'organisation; à l'envers figure le numéro d'ordre du porteur.

CLUB DES JOURNALISTES RADIO-CRITIQUES.

Un nouveau groupement de journalistes, d'un caractère professionnel, a été crée à Varsovie au mois de mars: le Club des Journalistes radio-critiques groupant les journalistes chargés plus particulièrement de traiter, dans les colonnes de la presse, les affaires ayant trait à la radiodiffusion.

LA VENTE AU NUMERO ET L'ABONNEMENT EN 1936.

Comme il ressort du rapport de la Société "Ruch", assurant la majorité du colportage en Pologne, ses affaires en ce qui concerne la vente de journaux ont augmenté dans une proportion appréciable en 1936; dans les gares et en province elle a progressé de près de 20% par rapport à 1935; 40% des ventes totales reviennent à la vente au numéro dans les gares, le reste - à la vente dans les diverses villes de province. Il est à noter que la proportion de journaux plus chers /coûtant plus de 10 grosz l'exemplaire/ a baissé de 21,8 à 17,2% A Varsovie, sur la quantité totale, en 1936 94% revenaient aux journaux à 10 grosz et moins, l'achat de journaux plus chers s'effectuant principalement par voie d'abonnement.

La vente au numéro de périodiques a marqué en 1936 une progression quantitative de 41%, c'était là cependant le résultat de l'apparition sur le marché de periodiques bon marché /10 grosz/ qui non seulement ont gagné de nouveaux lecteurs, mais ont commencé à faire concurrence aux périodiques plus chers. En effet la vente au numéro de ces derniers s'est contractée de plus de 8%.

[illegible] toutes les publications ayant fait [illegible] [illegible] liquidées [illegible] [illegible] périodiques [illegible] [illegible] publications nouvellement [illegible] /379 contre 341/. Le nombre des publications liquidées a fléchi de 543 à 459, ce qui marque [illegible] incontestable d'amélioration.

[illegible] LA PRESSE CATHOLIQUE

[illegible] et [illegible] connaissances approfondies de la presse catholique [illegible] entre la presse et l'action [illegible] ainsi que pour approfondir le courant de la pensée et de l'action catholique en Pologne.

[illegible] DES JOURNALISTES

Le fascicule [illegible] la liste des journalistes inscrits [illegible] par la commission [illegible] de l'Association des éditeurs de journaux et de périodiques et de l'Association des journalistes de la République de Pologne /nous en avons rendu compte dans le fascicule précédent/.

[illegible]

[illegible] de la République [illegible] [illegible] et qui [illegible] aux intéressés. Cet insigne, de forme circulaire [illegible] d'une [illegible] accompagnée du titre de [illegible] l'ordre du [illegible].

[illegible] DES JOURNALISTES [illegible] CATHOLIQUE

Un nouveau [illegible] de journalistes [illegible] à Varsovie [illegible] des journalistes [illegible] journalistes chargés plus particulièrement des [illegible] de la presse, les affaires ayant trait à la [illegible].

LA [illegible]

[illegible] de la presse [illegible] en [illegible] [illegible] dans [illegible] par rapport à 1930 [illegible] dans les provinces [illegible] de province. Il [illegible] a baissé de 21,3 à 17,2% [illegible] à Varsovie [illegible] en 1930 [illegible] revenaient aux journaux [illegible] unitairement [illegible].

La vente [illegible] en 1930 [illegible] [illegible] 110 [illegible] mais [illegible] commence à faire

PROJET DE CHANGEMENT DES HEURES DE VENTE DES JOURNAUX.

La Commission de l'Industrie et du Commerce de la Diète a adopté un projet de loi portant modification des heures du commerce. La loi autorise la vente de rue des journaux tous les jours de la semaine de 6 à 24 heures, sans excepter les jours de fête solennels /Nouvel An, Pâques et Noel/.

LE TRAFIC POSTAL DE JOURNAUX ENTRE LA POLOGNE ET L'ETRANGER.

Le trafic de journaux avec l'étranger est enregistré en partie par la statistique du commerce extérieur, en partie par celle des P.T.T. Voici les chifres de 1935 /en parenthèse -ceux de 1934/ établies d'après ces deux sources.

Importations 16.550 /16.900/ mille exemplaires d'une valeur de 3.227 /3.870/ mille zł, exportations 5.650 /5.250/ mille exemplaires d'une valeur de 2.300 /3.016/ mille zł.

LES JOURNAUX DE 5 GROSZ COMMENCENT A AUGMENTER LEUR PRIX.

La tendence, fort accentuée ces derniers temps à Varsovie, à fonder des journaux bon marché au prix de 5 grosz l'exemplaire, commence à fléchir. Au cours des mois de mars et avril deux journaux de cette catégorie ont majoré leur prix de 5 à 10 grosz, tout en augmentant leur volume.

EXPOSITION DE LA PRESSE MILITAIRE POLONAISE.

Au musée de l'Armée à Varsovie on peut voir actuellement une exposition de la presse militaire polonaise. Cette exposition comprend une section retrospective d'autant plus intéressante que les objets ont été disposés dans les salles de musée se rapportant aux époques correspondantes.

Les plus anciennes publications militaires datent de 1605. C'est alors que paraissaient en langue polonaise les "Nowiny z Inflant",qui rendaient compte des opérations militaires contre les Suédois. C'est à cette époque que remontent également les publications de propagande rédigées en langues étrangères, telle, datant de 1626 et publiée à Venise, la "Relatione della Segnalata Vittoria del Re di Polonia sul la Riua del Fiume Pruth in Moldavia". Depuis le milieu du XVII-me siècle ces publications deviennent périodiques.

La presse de l'époque des luttes pour l'indépandance est abondamment représentée. Elle débute par l'insurrection de Kosciuszko /notons, parmi les ouvrages de ce temps, le "Bulletin Hebdomadaire", revue de propagande pour l'étranger, la "Warschauer Zeitung für Polens Freye Bürger" etc./ Puis vient la presse militaire clandestine éditée avant la querre, suivie des publications du temps de la guerre mondiale et de la guerre polono-sovietique de 1920. Au premier rang des journaux clandestins il convient de ranger le "Robotnik" /l'Ouvrier/ publié par le Maréchal Piłsudski depuis 1894, ainsi que le premier numéro du "Strzelec" /le Chasseur/ de 1913, rédigé par l'actuel Maréchal de Pologne Edouard Smigły-Rydz.

REGLEMENT DE LITIGES EN MATIERE DE PUBLICITE.

Une section des affaires de publicité a commencé à fonctionner près l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques. Elle sera chargée notamment:1/de faciliter le réglement des affaires litigieuses concernant la publicité venant à surgir entre les journaux ou entre les journaux et les bureaux de publicité,2/de saisir un comité d'arbitrage spécial, nommé par le Bureau de l'Association, des

affaires ne pouvant pas être réglées par un accord direct et amiable des parties, 3/de veiller sur l'observation des arrangements concernant la publicité passés par les journaux et de donner suite aux infractions éventuelles.

CONCOURS DE PROPAGANDE DE LA PRESSE SOCIALISTE.

Les journaux socialistes "Robotnik" et "Naprzód" ont organisé un concours de propagande de la presse socialiste, qui durera du 15 avril au 15 mai. Chaque participant du concours /un groupement ou un lecteur individuel/ gagne autant de points pour combien de mois les abonnés recrutés par ses soins ont réglé d'avance leur abonnement.

Un concours analogue a été entrepris également par le journal national-radical "A.B.C.".

NECROLOGIE.

Le 7 avril est mort à Bucarest le Dr.Jan Zalplachta, correspondant du "Kurier Warszawski", ancien président du Conseil National Polonais en Roumanie. Sa mort a causé un vif regret aussi bien dans la colonie polonaise que dans les milieux roumains.

LE FASCICULE D'AVRIL DE LA REVUE "PRASA".

Le fascicule d'avril /Nr.4/ de la revue mensuelle "Prasa",organe de l'Association Polonaise des Editeurs de Journaux et de Périodiques, consacré son article éditorial à l'accord qui vient d'être passé entre les journaux et périodiques et la radio. Dans les articles suivants, M.le directeur Fr.Głowiński traite des problèmes de la propagande en Pologne, M.J.Mokrzycki termine la série de ses articles consacrés au rôle de la presse en tant que facteur de la vie économique. M.F.G.analyse plus loin en détail l'attitude de la presse envers les intérêts des villes d'eaux et du tourisme intérieur polonais, le directeur de la société de messageries "Ruch" M.E.Seyfried traite des résultats du colportage des journaux assuré par cette société en 1936, M.F.Kusz donne un aperçu de la section des machines d'imprimerie à la Foire de Leiptzig de cette année.

Wydawca i redaktor:Stanisław Kauzik

Powielone w biurze Polskiego Związku

Wydawców Dzienników i Czasopism,

Zgoda 8, Warszawa.

Warszawa, dnia 7.V.1937r.

MR.